

MICRO-INFORMATIQUE

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

TRAITEMENT DE TEXTE 2

INF-5057-1

OCTOBRE 1996

MICRO-INFORMATIQUE

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

TRAITEMENT DE TEXTE 2

INF-5057-1

OCTOBRE 1996

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1996 — 96-0044

ISBN 2-550-25961-0

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1996

1 Présentation

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle permet de décrire et d'organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études et, plus particulièrement, du cours *Traitement de texte 2*. La définition est fondée sur le programme, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. Son rôle est d'assurer la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

Les sections de la présente définition du domaine d'examen sont semblables à celles des définitions du domaine d'examen des autres cours. Leur contenu, cependant, est particulier au présent cours.

Le but de la définition du domaine d'examen est de préparer des épreuves valides d'une version à une autre, d'une année à une autre, ou encore d'une commission scolaire à une autre en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

2 Conséquences des orientations du programme en évaluation sommative

Orientations	Conséquences
<p>Le cours <i>traitement de texte 2</i> pour but de favoriser chez l'élève l'apprentissage des notions liées à la présentation et à la modification d'un document à l'aide du traitement de texte.</p>	<p>On évaluera la capacité de l'élève à utiliser de façon autonome les fonctions relatives à la présentation et à la modification d'un document.</p>
<p>Dans le programme, on privilégie une approche pragmatique et les objectifs fixés sont d'ordre pratique.</p>	<p>L'évaluation devra comprendre des tâches ayant pour objet de mettre en évidence les habiletés pratiques de l'élève.</p>
<p>Dans le programme, on vise l'utilisation immédiate, dans les programmes d'études de la formation générale et dans la vie courante, de l'outil informatique.</p>	<p>L'évaluation devra comprendre des tâches en rapport avec les différents programmes d'études de la formation générale des adultes ainsi qu'avec des activités significatives de la vie courante.</p>
<p>Dans le programme, on favorise les activités de production.</p>	<p>L'évaluation pourra comporter des activités qui englobent plusieurs éléments de contenu.</p>
<p>Dans le programme, on tient compte des logiciels de traitement de texte les plus répandus.</p>	<p>Les épreuves devront pouvoir s'adapter aux différents logiciels ou être indépendantes de ceux-ci.</p>

3 Contenu du cours aux fins de l'évaluation sommative

Notions

- Modification d'un texte :
 - Fonction de recherche et remplacement;
 - Dictionnaire des synonymes.
- Insertion d'une image :
 - Sélection d'une image;
 - Modification d'une image.
- Format de page, pagination, en-tête et bas de page :
 - En-tête et bas de page;
 - Marges de droite, de gauche, supérieure, inférieure;
 - Pagination.
- Tableaux et colonnes :
 - Fonctions rattachées aux tableaux;
 - Taquets de tabulation;
 - Fonctions rattachées aux colonnes.

Habilités

- **Appliquer** : Utiliser une procédure ou des techniques en respectant des règles précises pour aboutir à un résultat attendu.
- **Produire** : Intégrer de façon pertinente, originale et organisée différentes habiletés et différents éléments dans la création d'un tout complexe.

4 Tableau de pondération

NOTIONS HABILETÉS	MODIFICATION DU TEXTE 20 %	INSERTION D'UNE IMAGE 10 %	FORMAT DE PAGE, PAGINATION, EN-TÊTE ET BAS DE PAGE 30 %	TABLEAUX ET COLONNES 40 %
APPLIQUER 60 %	1 Recherche et remplacement 10 %		3 Marges 10 %	5 Taquets de tabulation 10%
	2 Dictionnaire des synonymes 10 %		4 Pagination 10 %	6 Colonnes 10 %
PRODUIRE 40 %		7 Sélection d'une image 5 %	9 En-tête ou bas de page 10 %	10 Tableaux 20 %
		8 Modification d'une image 5 %		

5. Comportements observables

Description générale

C'est à partir de la liste des comportements observables établie ci-dessous que doivent être construites les tâches de l'épreuve. Une tâche peut servir à regrouper plus d'une dimension à la fois et plus d'une habileté, particulièrement en ce qui concerne l'habileté *Produire*. L'élève doit exécuter les tâches dans un temps prédéterminé pour montrer sa maîtrise et son autonomie dans l'utilisation des fonctions de présentation et de modification du traitement de texte.

Description des dimensions liées à l'habileté *Appliquer*

Les tâches liées à l'habileté *Appliquer* comportent des étapes prédéterminées et ont pour but de mettre en évidence des habiletés particulières. L'évaluation des tâches est centrée sur le *comment faire*. Le résultat attendu doit être identique pour chaque élève..

À l'aide d'un traitement de texte, l'élève doit pouvoir :

1. Modifier le contenu d'un texte en utilisant la fonction de recherche et remplacement.
2. Modifier le contenu d'un texte en utilisant le dictionnaire des synonymes.
3. Modifier le format d'un texte en fixant les marges de droite, de gauche, supérieure et inférieure, en utilisant un format autre que le format préétabli par le traitement de texte.
4. Utiliser les fonctions de pagination dans un texte.
5. Insérer ou supprimer, à des endroits déterminés dans un texte, des taquets de tabulations.
6. Présenter un texte en colonnes.

Description des dimensions liées à l'habileté *Produire*

L'évaluation des dimensions liées à l'habileté *Produire* est centrée sur le résultat plus que sur la *façon de faire*. La détermination de l'ordre d'exécution des différentes étapes fait partie de cette habileté. Le résultat attendu doit être différent pour chaque élève.

À l'aide d'un traitement de texte, l'élève doit pouvoir :

7. Sélectionner et insérer une image dans un texte.
8. Modifier la taille et la position d'une image dans un texte.
9. Créer un en-tête ou un bas de page dans un texte.
10. Reproduire un tableau simple.

6 Justification des choix

Pondération des habiletés

Considérant que par les objectifs du cours on vise à favoriser chez l'élève l'acquisition des connaissances et le développement des habiletés liées à l'utilisation des fonctions de présentation et de modification d'un texte, deux habiletés ont été retenues en vue de l'évaluation sommative :

- l'habileté *Appliquer*, qui permet de vérifier l'utilisation des fonctions à partir de directives précises;
- l'habileté *Produire*, qui permet de vérifier l'initiative, la créativité et l'autonomie de l'élève.

Pondération des éléments de contenu

Les éléments notionnels de base qui font partie du cours *Traitement de texte 1*, et qui sont sanctionnés à la fin de ce dernier, n'ont pas été inclus dans l'évaluation sommative du présent cours.

La pondération des éléments de contenu correspond à leur importance dans le présent cours. Les éléments de contenu sont liés soit à l'habileté *Appliquer*, soit à l'habileté *Produire*, selon ce qui a été jugé le plus approprié.

Répartition de la pondération

- En fonction des habiletés :
 - Habileté *Appliquer* 60 %
 - Habileté *Produire* 40 %
- En fonction des notions :
 - Modification du contenu d'un texte 20 %
 - Insertion d'une image dans un texte 10 %
 - Format de page 30 %
 - Tableaux et colonnes 40 %

7 Spécification de l'épreuve

7.1 Type d'épreuve

- L'épreuve nécessaire à l'évaluation sommative est une épreuve pratique qui se déroule à la fin du cours.
- Compte tenu du temps accordé pour faire passer l'épreuve, on mesurera les éléments de contenu liés à l'habileté *Appliquer* à partir d'un texte de plusieurs pages fourni à l'élève dans un fichier sur disquette.

7.2 Caractéristiques de l'épreuve

- L'épreuve comporte une ou plusieurs tâches.
- L'épreuve se déroule en une seule séance.
- L'épreuve a une durée totale d'au plus 90 minutes.
- L'usage d'un ordinateur, d'un logiciel de traitement de texte et d'une imprimante est nécessaire pendant l'épreuve.
- L'usage du guide d'apprentissage est interdit.
- L'usage de la fonction *aide* du logiciel est permis (si le logiciel ne comporte pas ladite fonction, l'élève peut utiliser le *Guide de référence* du manufacturier).
- L'usage d'une feuille de notes personnelles (format lettre) est permis.
- L'évaluation se fait à l'aide du même logiciel que l'élève a utilisé durant son apprentissage.
- L'élève doit imprimer chacune des tâches.
- La correction est effectuée à partir des impressions et, au besoin, à l'aide des fichiers de l'élève.

7.3 Exigence de réussite

- La note de passage de l'épreuve est fixée à 60 sur 100.

